

des quelques semaines à venir, à plus forte raison au cours des prochains mois.

Cet homme dit aussi que les constructeurs n'ont pas les moyens d'aménager des terres lorsque la terre est inutilisable pendant des mois à cause du manque de fonds hypothécaires, ce qui paralyse le capital. Il dit que les banques ne sont pas intéressées à aménager ce genre de terrain; les constructeurs doivent donc attendre que des fonds hypothécaires soient libérés, puis ils se disputent les terrains disponibles au prix fort qui doit être finalement imposé au consommateur.

J'essaie de montrer quelles sont les répercussions de la crise du logement sur les Canadiens. Laissez-moi vous citer un passage de la page 27 du rapport du Conseil économique du Canada:

De nombreuses personnes songeant à emprunter afin de se construire des maisons peuvent être détournées de leurs projets par le taux d'intérêt hypothécaire plus élevé qui exerce de fortes répercussions sur leurs paiements mensuels, étant donné surtout la longue durée de la plupart des prêts consentis de nos jours.

La semaine dernière, nous avons essayé d'indiquer la gravité de la situation domiciliaire actuelle. Jeudi dernier, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les répliques des membres du gouvernement au pouvoir. Il m'a semblé que la réaction générale du gouvernement a été, d'abord, que la question n'était pas grave, puis que si elle l'était, il n'y avait pas moyen d'y remédier. Par exemple, le ministre du Travail (M. Nicholson) semble s'être intéressé au nombre de mises en chantier souhaitable, selon le rapport, plutôt qu'au fait que nous sommes de plus en plus dépassés par les événements. Il a trouvé réconfortant que les mises en chantier aient augmenté de 15 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier. Ce qu'il n'a pas dit, c'est qu'en 1966, il y en a eu 32,000 de moins qu'en 1965. Bien sûr, le nombre de mises en chantier ne pouvait faire autrement qu'augmenter. Le ministre n'a pas dit qu'en 1966 le nombre de mises en chantier était inférieur à celui de 1958, année où l'on en comptait 164,000. L'an dernier, il y en a eu moins qu'en 1955 alors que le nombre en avait été de 138,000.

Le ministre ne semble pas se préoccuper du fait signalé par le Conseil économique, selon lequel il faut 140,000 maisons par an pour subvenir aux besoins des nouvelles familles et autres, ainsi que 50,000 maisons pour remplacer les vieilles. Apparemment, cela n'est pas important. Pour illustrer l'attitude du gouvernement, j'aimerais me reporter à la page 2596 du *hansard* du 28 septembre 1967. Le ministre est intervenu en posant au dé-

puté de Danforth (M. Scott) la question suivante:

Sait-il que parmi ceux qui ont emprunté plus de 500 millions de dollars, cette année, plus de la moitié ont un revenu entre \$4,000 et \$7,000 par année?

Cette question donne à entendre clairement que si cette somme avait été empruntée par des personnes possédant un revenu entre \$4,000 et \$7,000 par an, ceux dont le revenu est inférieur à \$8,000 par an ne devraient rencontrer aucun difficulté. Mais le ministre oublie de nous le faire remarquer, d'après les statistiques du logement au Canada de 1966, une maison revenait en moyenne à \$12,560 à ceux dont le revenu était inférieur à \$4,000. La première mise de fonds s'élevait à \$7,000. Le ministre connaît la condition imposée par la SCHL: le montant destiné au remboursement de la dette et des impôts ne doit pas dépasser 27 p. 100 du revenu brut des intéressés. Les économiquement faibles dont parlait le ministre devraient donc déboursier une forte somme comptant pour réduire leur hypothèque.

• (3.40 p.m.)

Il fallait fréquemment qu'ils empruntent à l'insu de la SCHL pour effectuer cette première mise de fonds. Ils empruntent donc à moins qu'ils n'aient un petit logement qu'ils vendent, et ils déposent une forte somme afin de répondre aux exigences de la SCHL. Je m'efforce de faire ressortir l'attitude du gouvernement en ce domaine.

L'autre jour, le député de Verdun (M. Mackasey) a passé un temps considérable à nous lire des extraits de divers journaux indiquant, en fait, que quantité de maisons sont disponibles et qu'il n'y a aucune difficulté. Il a passé, je crois, dix minutes à tâcher de nous convaincre que tout allait bien. Puisque le gouvernement adopte cette attitude, nous estimons devoir continuer à lui signaler la grave crise qui existe.

Jeudi dernier, le ministre du Travail nous a posé en fait la question suivante: Que nous conseille de faire le Conseil économique du Canada? Prescrit-il des solutions à ce grave problème?

Voilà qui m'amène au point que je veux traiter maintenant. D'abord, il faut chercher à voir quels étaient les facteurs responsables de la crise actuelle et les conditions qui ont abouti à cette crise. Comment le gouvernement peut-il trouver une solution au problème avant d'en reconnaître d'abord les causes? Je veux maintenant traiter des causes